

COMMUNE DU WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 27 janvier 2022

Liste des décisions

SECRETARIAT

1. **Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 20/01/2022.** Le procès-verbal est approuvé.
2. **Rapport de 3W plus de l'AG du 15/12/2021.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du rapport de l'AG du 15 décembre 2021 de 3 W plus.

PERSONNEL

3. **Epreuves de sélection pour un expert enseignement, enseignement accompagné et garderies (B1-B3): désignation des membres du jury.** Les membres du jury pour les épreuves de sélection d'un expert enseignement, enseignement accompagné et garderies ont été désignés.
4. **Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide des candidats au dossier complet de participer aux épreuves de sélection pour un expert en enseignement, enseignement accompagné et garderies (B1 - B3).
5. **Poste vacant pour un collaborateur administratif (C1 - C3) pour le service financier.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare le poste pour un collaborateur administratif (C1 - C3) externe vacant.
6. **Poste vacant pour un technicien polyvalent (D1 - D3).** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord de déclarer un poste vacant pour technicien polyvalent à un temps plein sous statut contractuel.
7. **Poste vacant pour un expert SIG (B1 - B3).** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord de déclarer un poste vacant expert SIG à temps plein sous statut contractuel.
8. **Ecartement pendant une grossesse.** Une puéricultrice de la crèche ne peut plus, pour des raisons de grossesse, travailler à la garderie communale ni pour un autre service.
9. **Reprise à mi-temps pour raisons médicales.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la reprise à temps partiel d'un membre du personnel pour raisons médicales.

URBANISME

10. **Droit de préemption: 148569.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.

11. **Droit de préemption: 148881.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
12. **Droit de préemption: 148886.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
13. **Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'une cabine à haute tension préfabriquée d'utilité publique - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
14. **Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'une habitation - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.

SECURITE INTEGRALE

15. **Ratification de l'arrêté du Bourgmestre du 26/01/2022 - Fritmarkt.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins ratifie l'arrêté du Bourgmestre concernant l'ouverture de l'établissement Fritmarkt, chaussée de Merchtem 72 à Wemmel.

ECONOMIE LOCALE

16. **Marché dominical emplacement nr 13.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve les modifications de l'emplacement numéro 13.
17. **Concours Wemmel étincelle 2021.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décerne les bons à valoir du concours.

AFFAIRES CIVILES

18. **Radiation d'office : 2021/077.** Radiation du registre de la population/du service des Etrangers.

SPORT

19. **Reconnaissance et subventions des associations sportives 2021 (suite).** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de reconnaître Wemmel GR et RUN4FUN comme associations sportives.

FINANCES

20. **Enrôlement de la taxe sur la distribution d'imprimés publicitaires - 1ier semestre 2021.** L'enrôlement de la taxe sur la distribution d'imprimés publicitaires - 1er sem. 2021 a été établi et déclaré exécutable.
21. **Opposition à la taxe sur les maisons et bâtiments laissés à l'abandon - année d'exercice 2021.** La réclamation pour la taxe sur les maisons et bâtiments laissés à l'abandon - année d'exercice 2021 est déclarée recevable et fondée.
22. **Avocat Sitmedia - révision de la décision du Collège du 13/1.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins désigne Maître Dirk De Greef, avocat auprès du bureau Van Landuyt & Partners, afin de défendre les intérêts de la commune de Wemmel dans ce dossier.
23. **Bons de commande : approbation.** Les bons de commande ont été approuvés.

24. **Mandats : approbation.** Les mandats ont été approuvés.

MOBILITE

25. **Règlement de police PK Cycling 10 avril 22.** Le Collège approuve le règlement de police et le plan de signalisation accompagnant l'organisation du championnat provincial de cyclisme le 10/04/22.
26. **Ordonnance de police: travaux sur les équipements d'utilités publiques Fluvius.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'ordonnance de police pour des travaux sur les équipements d'utilités publiques aux avenues P. Curie, Zijp, Gérard Mercator et L. Pasteur.
27. **Ordonnance de police : mesures provisoires pour la construction de trois places de stationnement à durée limitée rue I. Meyskens 29.** Le Collège des Bourgmestre et Échevins marque son accord pour l'ordonnance de police concernant les mesures provisoires pour la construction de trois places de stationnement à durée limitée rue I. Meyskens 29.
28. **Demande d'un habitant de la rue Vertongen pour la suppression d'un dos d'âne.** Le Collège des Bourgmestre et des Echevins ne souhaite pas répondre favorablement à la demande de suppression ou de déplacement d'un dos d'âne rue Vertongen.
29. **Remboursement des frais de fourrière avenue Limburg Stirum.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec le remboursement des frais de fourrière.

MILIEU

30. **Déclaration de type classe 3 - centre de vaccination.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend acte de la demande concernant le Centre de vaccination.

ECOLE NEERLANDOPHONE

31. **Nomination temporaire d'une institutrice.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve favorablement la nomination temporaire d'une institutrice.
32. **Nomination temporaire à temps partiel d'une employée administrative.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve favorablement la nomination temporaire à temps partiel d'une employée administrative.
33. **Nomination temporaire à temps partiel d'une institutrice maternelle.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve favorablement la nomination temporaire à temps partiel d'une institutrice maternelle.

ECOLE FRANCOPHONE

34. **Demande de diminution du temps de prestation.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la diminution du temps de travail.
35. **Nomination temporaire instituteur(trice) maternelle.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination temporaire d'un(e) instituteur(trice) maternelle.

36. **Nomination temporaire.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination temporaire d'un membre du personnel.
37. **Nomination temporaire d'un instituteur(trice).** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination temporaire d'un(e) instituteur(trice).
38. **Départ à la pension d'une institutrice.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du départ à la pension d'une institutrice au 01/03/2022.

PATRIMOINE

39. **Proposition de réparation de la clôture entre le parc communal - Ronkel 11.** Le Collège approuve la proposition de réparer la clôture entre le parc communal et Ronkel 11.
40. **Détermination du prix unitaire pour l'aménagement des trottoirs - Rassel (en partie) - Zijp (en partie) - rue Robbrechts.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le prix unitaire pour l'aménagement des trottoirs.
41. **Préparation du Plan Eau et Sécheresse - FARYS.** Le Collège charge la société FARYS d'élaborer un plan des eaux pluviales et de la sécheresse pour la commune de Wemmel.
42. **Entretien du Campus du Bien-être.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour l'attribution d'un contrat pour l'entretien du Campus du Bien-être avec comme date de début au 1er mars 2022.
43. **Achat de sel d'épandage pour la commune de Wemmel.** Le point a été reporté.

SECRETARIAT

44. **Varia.** Points divers discutés en séance.